

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N°1 DE L'AQP-ACP À ÉNERGIR RELATIVE À LA
DEMANDE RELATIVE AU PLAN DIRECTEUR EN TRANSITION, INNOVATION ET EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE DU QUÉBEC 2018-2023**

1. Références :

(i) Pièce B-0005, Annexe VI;

Préambule :

Étant donné les mesures suivantes :

<i>Mesure dont Énergir est le porteur</i>	Réduction de la consommation énergétique (GJ)	Réduction des produits pétroliers (L)	Réduction des émissions de GES (tCO₂e)	Prévisions budgétaires
Bâtiment résidentiel				
47. Améliorer les programmes d'aide financière en rénovation et en construction écoénergétiques				
47.2 Appareils efficaces – résidentiel	129 513	-	6 566	6 947 000 \$
Bâtiment commercial et institutionnel				
67. Poursuivre et faire évoluer les programmes selon les besoins de la clientèle				
67.1 Appareils efficaces – affaires	1 665 851	-	84 458	38 895 000 \$

et qu'aucune réduction de produits pétroliers ne résulte de cette mesure.

Demandes :

- 1.1 Énergir peut-elle confirmer que ces programmes ne viseront aucune substitution de source d'énergie pour les appareils concernés ?
- 1.2 Quel sera le nombre de chaudières efficaces installées à chaque année pour chacun des deux programmes ?
- 1.3 Quelles proportions des 6 566 tCO₂e et des 84 458 tCO₂e respectivement évitées par les deux programmes proviendront de la mise en service des chaudières efficaces dont ces programmes feront la promotion?
- 1.4 Quelles portions des budgets de 6 947 000 \$ (au résidentiel) et des 38 895 000 \$ (au CI) prévus respectivement pour les deux programmes Énergir attribuera-t-elle à la promotion et à l'adoption de chaudières efficaces par les clients visés?
- 1.5 Quel est le nombre de chaudières efficaces de chaque type qui sera mis en service au résidentiel et au CI grâce à ces deux programmes, et ce pour chaque année du programme?

Au meilleur de vos connaissances, y a-t-il dans le Plan directeur de TEQ certains programmes qui touchent les appareils efficaces sous la responsabilité de TEQ ou du MERN dont les coûts seront inclus dans la base tarifaire d'Énergir dans le plan soumis par TEQ?

2. Référence :

(i) Pièce B-0005, Annexe VI;

Préambule :

Étant donné la mesure suivante :

<i>Mesure dont Énergir est le porteur</i>	Réduction de la consommation énergétique (GJ)	Réduction des produits pétroliers (L)	Réduction des émissions de GES (tCO₂e)	Prévisions budgétaires
Bâtiment commercial et institutionnel				
67. Poursuivre et faire évoluer les programmes selon les besoins de la clientèle				
67.2 Diagnostics et mise en œuvre efficaces	1 665 851	-	84 458	38 895 000 \$

Demande :

- 2.1 Énergir peut-elle confirmer que ce programme ne visera aucune substitution de source d'énergie?
- 2.2 Au meilleur de vos connaissances, y a-t-il dans le Plan directeur de TEQ certains programmes qui touchent les diagnostics et mise en œuvre efficaces sous la responsabilité de TEQ ou du MERN dont les coûts seront inclus dans la base tarifaire de Énergir dans le plan soumis par TEQ?

3. Références :

(i) Pièce B-0005, Annexe VI;

Préambule :

Étant donné la mesure suivante :

<i>Mesure dont Énergir est le porteur</i>	Réduction de la consommation énergétique (GJ)	Réduction des produits pétroliers (L)	Réduction des émissions de GES (tCO₂e)	Prévisions budgétaires
---	--	--	--	-------------------------------

Bâtiment commercial et institutionnel				
67. Poursuivre et faire évoluer les programmes selon les besoins de la clientèle				
67.3 Énergie renouvelable (Énergir)	208 616	-	10 577	11 282 000 \$

Demandes :

- 3.1 Énergir peut-elle confirmer que ce programme ne visera aucune substitution de source d'énergie?
- 3.2 Au meilleur de vos connaissances, y a-t-il dans le Plan directeur de TEQ certains programmes qui touchent les énergies renouvelables sous la responsabilité de TEQ ou du MERN dont les coûts seront inclus dans la base tarifaire de Énergir dans le plan soumis par TEQ?